

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de La Grande Paroisse, se sont réunis à la mairie sur la convocation et sous la présidence de M. Emmanuel LEDOUX, Maire.

Présents (14) : Emmanuel LEDOUX, **Maire**, Isabelle MALTAVERNE, Serge COURROUX, Catherine CAZES, Patrick SPELLER, Annick PROUT RIEU, Jean RIFFAUD, **adjoints**, Jean-Luc EVEN, Jean-Claude GALLOIS, Sandrine GERIN, Danièle MARTINET CONTANT, Patrice PATAY, Christina QUERMELIN et Laurence SIMON, **conseillers municipaux**.

Absents excusés représentés (5) : Dimitri ARNOULD par J. Riffaud, Fabrice AUBERT par A. Prout-Rieu, Catherine LESSINGER par D. Martinet Contant, Roselyne TRUKAN par I. Maltaverne, Vincent ROCHER par E. Ledoux

Absents (4) : Claudia AGUILAR, Loïck FAGIS, Mélanie SAGNA et Pierre Yves THOMAS.

Secrétaire de séance : Isabelle MALTAVERNE.

ORDRE DU JOUR

LE CONSEIL

APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021.

DECIDE, par 17 voix Pour et 1 Contre et 1 Abstention, de prendre une part d'une valeur de 500 € dans la société publique locale « Montereau Porte de Paris » pour la gestion du Majestic de Montereau et en approuve les statuts.

PASSE aux affaires et questions diverses.

En Mairie, le 26 janvier 2022

Le Maire,
Emmanuel LEDOUX

